

# **propulsion** Québec

*Grappe des  
transports électriques  
et intelligents*

## **MÉMOIRE DE PROPULSION QUÉBEC**

**DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU  
MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA SUR LA  
FABRICATION DE TECHNOLOGIES À ZÉRO ÉMISSION**

---

Juin 2021

## À propos de Propulsion Québec

La grappe des transports électriques et intelligents du Québec, Propulsion Québec, a été créée en 2017 afin de mobiliser tous les acteurs de la filière autour de projets concertés. Elle a pour objectif de positionner le Québec parmi les leaders du développement et du déploiement des modes de transport terrestre favorisant les transports électriques et intelligents. Propulsion Québec compte aujourd'hui plus de 220 membres de différents secteurs et déploie ses ressources selon six chantiers distincts visant à développer et à soutenir des projets innovants.

L'ambition de Propulsion Québec est qu'à l'horizon 2026, le Québec :

- Soit reconnu comme un leader mondial dans des segments d'activités liés aux transports électriques et intelligents;
- Mise sur un solide noyau d'entreprises de calibre mondial dans les différents maillons de la chaîne de valeur des transports électriques et intelligents;

Deviene un lieu privilégié pour expérimenter ou utiliser les transports électriques et intelligents.

Le Québec a les moyens de se positionner comme un leader dans le transport électrique et intelligent : nous possédons d'énormes réserves d'énergie propre produite localement, des tarifs énergétiques parmi les plus bas du monde, d'importants gisements de matériaux stratégiques, un environnement de recherche à la fine pointe de la technologie et des conditions climatiques propices pour l'expérimentation.

## Mise en contexte

Afin de s'engager vers l'atteinte de l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 d'un nombre croissant de pays, l'écosystème des technologies à zéro émission doit répondre à la demande qui ne cesse d'augmenter. Pour créer des emplois et soutenir la fabrication de technologies propres au Canada, le budget fédéral de 2021 propose de déterminer le revenu admissible aux taux d'imposition réduits sur la fabrication de technologies à zéro émission en fonction de la part des coûts de main-d'œuvre et d'immobilisations d'un contribuable qui est utilisée dans les activités admissibles de fabrication de technologies à zéro émission. On propose également une mesure temporaire visant à réduire les taux d'imposition sur le revenu des sociétés pour les fabricants admissibles de technologies à zéro émission.

Plus précisément, les contribuables pourraient appliquer des taux d'imposition réduits sur le revenu admissible de fabrication et de transformation de technologies à zéro émission de :

- 7,5 %, lorsque ce revenu serait par ailleurs imposé au taux général d'imposition sur les sociétés de 15 %;
- 4,5 %, lorsque ce revenu était par ailleurs imposé au taux d'imposition de 9 % pour les petites entreprises.

## Activités admissibles de fabrication ou de transformation de technologies à zéro émission

La fabrication de batteries et de piles à combustible pour véhicules zéro émission fait partie de la liste actuelle d'activités de fabrication ou de transformation de technologies à zéro émission auxquelles la mesure fiscale s'appliquerait. Or, nous sommes d'avis qu'il est nécessaire d'élargir cette activité afin d'y inclure le traitement des minéraux qui servent à la fabrication de technologies propres, notamment l'extraction minière et la transformation. Ceci pourrait inclure, entre autres, le sulfate de nickel, les sels de lithium, le graphite purifié, le sulfate de cobalt, etc.

Propulsion Québec travaille depuis plusieurs années à développer l'écosystème industriel en faveur de l'électrification et de l'automatisation. Nous avons produit en 2019 une étude sur les opportunités que la province devrait saisir pour développer la filière des batteries lithium-ion au Québec, et plusieurs constats avaient été dressés au sujet de l'exploitation des réserves minérales<sup>1</sup>.

Au Québec, nous avons la chance de posséder un important potentiel minéral dont l'exploitation diversifiée qui permet de réaliser le cinquième de la production minière canadienne<sup>2</sup>. Nos ressources permettent l'exploitation et la valorisation de 17 métaux et de 14 minéraux non métalliques. Plusieurs projets miniers exploitent déjà le nickel, le graphite et le niobium, et d'autres projets sont en cours de développement pour le lithium, le vanadium et les éléments de terres rares.

Le Canada doit s'assurer de mettre en place les mesures qui favorisent la chaîne complète d'approvisionnement des véhicules zéro émission, de l'extraction des minéraux à l'assemblage des véhicules. C'est uniquement de cette façon que notre pays pourra se positionner en leader mondial de l'électrification des transports et de la réduction de GES.

---

<sup>1</sup> Propulsion Québec, 2019. Filière des batteries lithium-ion : Développer un secteur porteur d'avenir pour l'économie du Québec, 46 p. [En ligne : <https://propulsionquebec.com/wp-content/uploads/2019/09/RAPPORT-BATTERIES-LITHIUM-ION.pdf?download=1>].

<sup>2</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2019. Guide de discussion – Réflexion sur la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques, 22p. [En ligne : <https://mern.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/GU-reflexion-mineraux-critiques-strategiques-discussion-MERN.pdf>]